

Réunion de la CDO à Mont de Marsan le 29 octobre à 19h30

Présents : P Dufau, J Dupuy, F Lansaman, N Marbat, J Soarès, Y Walewski, C Menou, V Costedoat et C Latrubesse

Excusés : L Beaumes, V Garbay, Y Lux, E Serres et B Dutoya

A/ Officiels club

- le point sur les enregistrements sur FBI : nous avons procédé à environ 650 inscriptions sur demande des clubs. Les personnes qui avaient déjà été arbitres ou OTM dans un passé assez récent ont été directement validées sans faire l'e-learning. De même les jeunes qui ont suivi l'action U15, ont eux aussi été validés « arbitres club »
A ce jour environ 140 OTM et une quarantaine d'arbitres sont à jour pour l'e-learning. Ils seront validés quand leur club nous aura signalé qu'ils ont fait 5 rencontres, enregistrées sur FBI. Cela sera contrôlé bien sûr.
- OTM club recevant (championnat de France) : Corinne Menou a organisé les validations des OTM club qui ont souhaité, après réussite à l'e-learning CF, pouvoir officier dans leur club en championnat de France. 7 OTM ont été validés CF3 (soit niveau régional) et peuvent officier en NF3. 2 OTM ont été validés CF2 (pour NM3) et une est à voir à la pratique pour une validation CF1 (NM2).

B/ Formation

1/ Perfectionnement des OTM : la formation de base se faisant dans les clubs et par l'e-learning, un perfectionnement est proposé. On demandera aux clubs les sujets souhaités.

2/ Formation des arbitres départementaux : 16 stagiaires ont commencé la formation, 6 en week-end et 10 en journées vacances. Les 4 premiers rassemblements se font avec les animateurs (anim/arbitre) les suivants seront destinés aux arbitres et sur le terrain (14/11 et 19/12). L'écrit et l'oral de validation auront lieu le 26 mars, viendra ensuite une épreuve pratique.

3/ Formation pour le championnat de ligue : 6 stagiaires landais qui ont commencé à travailler avec Nicolas Marbat et sont désignés à partir de début novembre en ligue. Le groupe est travailleur et intéressant, les 5 jeunes étant tirés par le plus ancien, particulièrement motivé.

4/ Ecoles d'arbitrage : école de niveau 2 obligatoire pour les 11 CTC et pour la formation des arbitres club mineurs. Les responsables sont réunis le 14 novembre afin de donner les directives et de valider les formateurs. Pour les clubs qui ne sont pas en CTC et qui ont du mal à mettre en place une école seuls, une proposition de regroupement par secteur a été faite. Pas de réponse pour l'instant.

Florian, Jérôme et Laurent assureront le suivi dans les clubs. Florian fera en plus le suivi administratif.

5/ Projet « Equipe des Landes des arbitres » : constitution d'un groupe de 15 à 20 jeunes arbitres (-18 ans) à suivre en les faisant travailler ensemble sur une journée avec, par exemple, travail le matin puis repas en commun puis arbitrage l'après-midi (avec un référent). Florian, Laurent et Jérôme participeront à cette action dont la finalité sera l'arbitrage des finales Maisadour.

Le groupe sera constitué avec l'aide des entraîneurs des équipes de jeunes U15 et U17 pré-ligue et ligue, qui donneront leur avis sur les arbitres qu'ils auront vus sur leurs rencontres. Les désignations seront faites en conséquence.

C/ Questions diverses

- Evocation de la réunion avec Nicolas Maestre au sujet de la professionnalisation des techniciens de l'arbitrage. Il en ressort que toutes les ligues et tous les comités qui n'entreront pas dans ce processus prendront du retard et manqueront vite d'arbitres. Il faut essayer de mutualiser les moyens avec le 64 et aussi revoir la position de la ligue